



DÉCISION MUNICIPALE N°2025_38

OBJET : SERVICE VOIRIE / MODIFICATION N°1 DU LOT N°2 : « POSE ET DEPOSE » DU MARCHÉ A PROCEDURE ADAPTEE N°2023_002 RELATIF A LA LOCATION, POSE ET DEPOSE DES ILLUMINATIONS DE NOEL

Le Maire de la Commune de Pierrelaye,

AGISSANT en vertu de la délibération du Conseil Municipal n°8/2020 en date du 26 mai 2020, relative aux délégations de pouvoirs données au Maire par le Conseil Municipal conformément aux articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22/4°,

VU le Code de la Commande Publique, en application de l'article R.2194-7 « Modification non substantielle »,

VU la décision municipale D2024_163 en date du 29/08/2024 relative à l'attribution du marché à procédure adaptée n°2024_002 « Location, pose et dépose des illuminations de Noël »,

CONSIDERANT le changement d'adresse du titulaire du lot n°2 « Pose et dépose » ;

DECIDE

Article 1^{er} :

Accepter la modification n°1 ayant pour objet de modifier l'adresse de l'attributaire du lot n°2 : « Pose et dépose » du marché n°2020-002 « Location, pose et dépose des illuminations de Noël ».

Article 2 :

Préciser que la modification n'engendre aucune incidence financière.

Article 3 :

Adresser la présente décision à Monsieur le Préfet du Val d'Oise pour accomplissement du contrôle de la légalité et l'**inscrire** au Registres des décisions.

Fait à PIERRELAYE, le 18/02/2025

Le Maire,

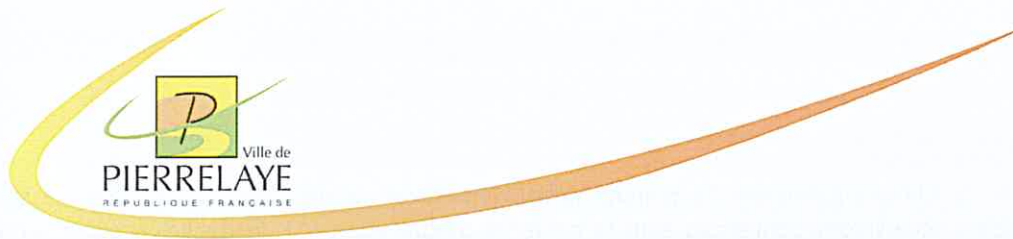
Michel VALLADE

Transmis en Préfecture le : 19/02/2025

Publié(e) le : 19/02/2025

Exécutoire le : 19/02/2025





MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
Location, Pose et Dépose des Illuminations de Noël
Marché N°2024-002 « Lot n°2 Pose et Dépose »
Modification n°1 « Changement d'adresse »

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Mairie de PIERRELAYE
42 bis Rue Victor Hugo
95480 Pierrelaye
Tel : 01 34 32 31 30
N° de SIRET : 21950488300014
Représenté par Monsieur le Maire :
Monsieur Michel VALLADE

B - Identification du titulaire du marché public

SPIE CITYNETWORKS
1-3 place de la Berline
93287 Saint Denis Cedex
N°SIRET 434 085 395 00029

C - Objet du marché public

Le marché à procédure adaptée a pour objet la pose et dépose des Illuminations de Noël de la commune de Pierrelaye :

Durée et seuil maximum :

Le marché à procédure adaptée est conclu pour une durée de 12 mois à compter du 29 août 2024.
Il pourra être reconduit 3 fois par tacite reconduction, soit une durée totale de marché de 4 ans.

D - Objet de la modification n°1

Modifications introduites par le présent acte :

La présente modification contractuelle n°1 a pour objet de changer l'adresse du titulaire du lot 2 pour le marché n°2024-0002 libellé « Lot n°2 pose et Dépose », avec l'ensemble de ses droits et obligations contractuelles, sans réserve:

***Nouvelle adresse de la société titulaire du marché :**

SPIE CITINETWORKS
TSA 20028 ST OUEN SUR SEINE 93484 Saint Ouen Cedex
6 rue FRUCTIDOR
93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE
N° SIRET 434 085 395 00938

Le changement d'adresse de la société SPIE CITINETWORKS a pris effet depuis le 1 juillet 2024.

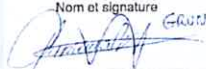
La présente modification contractuelle n°1 est sans incidence financière.

Autres clauses :

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans la présente modification n°1, lesquelles prévalent en cas de contestation.

La présente modification n°1 emporte renonciation à tout recours pour les faits connus ou survenus antérieurement à sa signature.

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Responsable d'affaires de la société SPIE CITINETWORKS Personne habilitée à signer le présent document	CERGY, le 14 février 25	<p>Nom et signature <i>GRUNEWALD M.</i></p>  <div data-bbox="1181 840 1388 918"><p>SPIE CITYNETWORKS Direction Opérationnelle Ile-de-France Campus Saint-Christophe - Edison 3 10 Avenue de l'Entreprise 95893 Cergy-Pontoise Cedex Tél. 01 73 26 60 12 Site: 434.093.316.0001</p></div>

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

En vertu de la délibération du conseil municipal n°8/2020 en date du 26 mai 2020, relative aux délégations de pouvoirs données au Maire par le conseil municipal.

Fait à PIERRELAYE, le 18/02/25
Le Maire,


Signature



G - Notification de la modification n°1 au titulaire du marché public

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)